

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/10/2024 - B2024/056006 - 2011 B 03016 - 432 492 221 - CRYO

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>CRYO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>320 AVENUE BERTHELOT 69008 LYON-08</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4324922100036</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AL III IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	510 631	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	34 959 45 886	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	102 142 54 933	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	614 021 939 624	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	288 152	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ	BK	2 080 858 751 632 1 329 226
AL III CIRCULANT I	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 650	
	Autres créances (3)	BZ	CA	372 747 7 475 252	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	57 336 8 417 470	
Disponibilités	CF	CG	1 115 162		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 363		
TOTAL (III)		CJ	CK	17 441 980 430 083 17 011 897	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	19 522 838 1 181 715 18 341 123	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilsations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		CRYO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 732 520.....)			DA	1 732 520	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	130	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	173 252	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	332 380	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	14 219 753	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	16 458 036	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 332 686	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 022	
	Dettes fiscales et sociales			DY	549 379	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 883 087		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	18 341 123		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Ecart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 883 087
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EII		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CRYO										Néant ☐ *								
										Exercice N								
										France		Exportations et Importations intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				FA	3				FB	3				FC	3		
	Production vendue	{	biens *		FD					FE					FF			
			services *		FG	858 316				FH					FI	858 316		
	Chiffres d'affaires nets *				FJ	858 319				FK					FL	858 319		
	Production stockée *												FM					
	Production immobilisée *												FN					
	Subventions d'exploitation												FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)												FP	506 249				
	Autres Produits (1) (11)												FQ	11				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)														FR	1 364 579		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *														FS			
	Variation de stocks (marchandises) *														FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *														FU	62		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *														FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *														FW	247 217		
	Impôts, taxes et versements assimilés *														FX	22 013		
	Salaires et traitements *														FY	66 610		
	Charges sociales (10)														FZ	28 592		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al 3) indiqué dans la case HS) *						HS			GA	21 768					
			- dotations aux provisions								GB	57 336						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*														GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions														GD	30 000	
	Autres charges (12)														GE	126		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)														GF	473 725		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														GG	890 854			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)														GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)														GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)														GJ	141 573		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)														GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)														GL	23 391		
	Reprises sur provisions et transferts de charges														GM			
	Différences positives de change														GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement														GO			
Total des produits financiers (V)														GP	164 964			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *														GQ	528 018		
	Intérêts et charges assimilées (6)														GR	4 264		
	Différences négatives de change														GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement														GT			
	Total des charges financières (VI)														GU	532 282		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)														GV	-367 318			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)														GW	523 536			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>CRYO</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	14 275 828
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 275 828
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 219
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	116 167
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	122 386
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	14 153 442
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	457 224
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 805 371
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 585 617
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	14 219 753
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	IIX	5 950
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	10 097
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3		
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	69
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TRESOR PUBLIC AMENDE TRESOR PUBLIC AMENDE		144	
7948413 TRESOR PUBLIC		125	
WEB ASSOC. ASSOCIATION S DON C WEB ASSOC. ASSOCIATION S DON C		1 000	
CCHDEQUIT - POURBOIRES DONS COURANTS		150	
WEB DEBRA FRANCE MANIFESTATION WEB DEBRA FRANCE DON		500	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE

3

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CRÉDIT BAIL

LOCATIONS

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ÉCART DE RÉÉVALUATIONS

Variations de la réserve spéciale de réévaluation

Variations de la provision spéciale de réévaluation

ÉTAT DES STOCKS

ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

EFFETS DE COMMERCE

ENTREPRISES LIÉES

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

LES ENGAGEMENTS

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

LES EFFECTIFS

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

TRANSFERTS DE CHARGES

ANNEXES COVID-19

DETTES LIÉES À LA COVID-19

COMMENTAIRES

[illegible]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Cette année, nous avons des événements exceptionnels (vente des parts de CE SOLAIRE 2) qui génèrent des résultats exceptionnels

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Constructions	Linéaire	5 à 50 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements, installations	Linéaire	5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DISPONIBILITÉS

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES	
---	--

Désignation	VALEUR NETTE

TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	
---	--

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 140,80		
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.	80 845,28		
	Installations techniques, matériel & outillage Industriels		12 276,55		
		Inst. générales, agencs & aménagts divers	76 026,66		57 440,00
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	11 332,13		
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL			180 480,62		57 440,00
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence		1 172 100,90		487 911,42
	Autres participations		288 151,85		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			1 460 252,75		487 911,42
TOTAL GENERAL			1 641 874,17		545 351,42

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			1 140,80
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			80 845,28
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				12 276,55
		Inst. gal. agen. amé. divers			133 466,66
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			11 332,13
		Mat. bureau, inform., mobilier			
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL				237 920,62	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence		106 367,41	1 553 644,91	
	Autres participations			288 151,85	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL			106 367,41	1 841 796,76	
TOTAL GENERAL			106 367,41	2 080 858,18	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		446,86	63,43		510,29
TOTAL		446,86	63,43		510,29
Terrains					
Sur sol propre					
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		31 016,58	3 942,31		34 958,89
Autres immos corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		7 339,19	509,94		7 849,13
Matériel de transport		69 962,34	15 585,65		85 547,99
Mat. bureau et informatiq., mob.		7 078,10	1 666,84		8 744,94
Emballages récupérables divers					
TOTAL		115 396,21	21 704,74		137 100,95
TOTAL GENERAL		115 843,07	21 768,17		137 611,24

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES /		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations	86 002,79	528 018,00		614 020,79
Autres				
TOTAL	86 002,79	528 018,00		614 020,79
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	86 002,79	528 018,00		614 020,79

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	86 002,79	528 018,00		614 020,79
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
Autres provisions pour dépréciation	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
TOTAL		838 899,04	87 336,01	496 151,83	430 083,22
TOTAL		924 901,83	615 354,01	496 151,83	1 044 104,01
TOTAL GÉNÉRAL		924 901,83	615 354,01	496 151,83	1 044 104,01
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		87 336,01	496 151,83	
	- financières		528 018,00		
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Détail des autres provisions
Dépréciation du CC THONIC pour 312 747,21
Dépréciation du CC de GAMES OF ROSES pour 30 000.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation

87 336,01 496 151,83

financières

528 018,00

exceptionnelles

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
GAME OF ROSES - 8 RUE JAMES JOULES 57460 BEHREN LE	50 000,00		47,50	
THONIC INNOVATION - 0 ZA CHAVANON 43120 MONISTROL	65 667,00		30,00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
SOLAR CLEANING - ZA CHAVANON 2 43120 MONISTROL-SU	3 000,00		100,00	26 048,00
CES 83 - 320 AVENUE DE BERTHELOT 69008 LYON-08 - 532	3 000,00		100,00	-1 420 873,00
4 PUISSANCE 3 - 0 ZA CHAVANON 2 43120 MONISTROL-SU	1 000,00		100,00	-1 494,00
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	(quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
SOLAR CLEANING - ZA CHAVANON 2 43120 MONISTROL-SUR- LOIRE - 53491891700020	3 000,00	70 227,00	100,00	3 000,00					26 048,00	
CES 83 - 320 AVENUE DE BERTHELOT 69008 LYON-08 - 532029626	3 000,00	1 093 216,00	100,00	3 000,00					-1 420 873,00	
4 PUISSANCE 3 - 0 ZA CHAVANON 2 43120 MONISTROL-SUR- LOIRE - 817685969	1 000,00	54 378,00	100,00	1 000,00					-1 494,00	
b. Filiales étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, Indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										

2. Participations non reprises au §A :
- a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 650,00	2 650,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	693,35		
	4370200000 AXELLIANCE-SQUADRA PREV MUTUEL	323,37		
	4370300000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	369,98	693,35	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 348,13		
	4458000000 TVA A REGULARISER	1 348,13	1 348,13	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 763 306,82	1 763 306,82	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	6 082 651,10	6 082 651,10	
	Charges constatées d'avance	1 363,07	1 363,07	
TOTALS		7 852 012,47	7 852 012,47	
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS		
POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières	7 120,00	932 504,00
Total des immobilisations	7 120,00	932 504,00
Avances et acomptes versés sur commandes Créances Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé	1 391 023,00	
Total des créances	1 391 023,00	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur cdes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 332 686,00	
Total des dettes	1 332 686,00	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 021,51	1 021,51		
Personnel & comptes rattachés	3 006,20	3 006,20		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	2 910,28			
4310000000 URSSAF	2 843,04			
4370800000 ADESATT / RTT	8,73			
4380000000 ORG SOCIAUX - CAP ET PAR	58,51	2 910,28		
Etat & Impôts sur les bénéfices	452 276,00			
4440000000 Etat - Impôts sur les bén	452 276,00	452 276,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	88 513,00			
4455100000 TVA à décaisser	88 513,00	88 513,00		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 673,81	2 673,81		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 332 686,31	1 332 686,31		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 883 087,11	1 883 087,11		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	1 895,01
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 895,01

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

DETAIL DES COMPTES

CRYO
Société par actions simplifiée au capital de 1 732 520 euros
Siège social : 320 Avenue Berthelot,
69371 LYON
432 492 221 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 14 219 753,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 219 753,44 euros
A titre de dividendes	173 252,00 euros
Soit 1 euros par action	
Le solde, soit la somme de	14 046 501,40 euros
En totalité au poste « autres réserves ».	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 173 250 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées

par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

173 250 euros, soit 82,03 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 173 250 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

3 173 250,00 euros, soit 1 502,49 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 173 250 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 3 000 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

10 000 000,00 euros, soit 57,72 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 115,44 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 9 999 884,56 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Damien BRUNON

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a flourish.



RMC

CRYO

Société par Action Simplifiée

Au capital de 1 732 520 €

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023



RMC

CRYO

SAS au capital de 1 732 520 €

Siège social : 320 Avenue Berthelot

69371 LYON CEDEX 08

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Aux Associés de la SAS CRYO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS CRYO relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

2

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant les opérations de cession des parts CE SOLAIRE 2.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne : les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Seyssinet-Pariset, le 26 Juin 2024

Le Commissaire aux comptes



SARL RMC, représentée par
M. Dominique SEON

BILAN - ACTIF

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 140,80	510,29	630,51	693,94
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	80 845,28	34 958,89	45 886,39	49 828,70
Autres immobilisations corporelles	157 075,34	102 142,06	54 933,28	15 255,71
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 553 644,91	614 020,79	939 624,12	1 086 098,11
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	288 151,85		288 151,85	288 151,85
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 080 858,18	751 632,03	1 329 226,15	1 440 028,31
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	2 650,00		2 650,00	
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	2 041,48		2 041,48	587 154,25
Autres créances (3)	1 763 769,92	372 747,21	1 391 022,71	1 768 646,95
Débiteurs divers (3)	6 082 188,00		6 082 188,00	105 270,50
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	8 474 805,61	57 336,01	8 417 469,60	8 078 653,78
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 115 161,78		1 115 161,78	806 546,66
Charges constatées d'avance (3)	1 363,07		1 363,07	3 938,49
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 441 979,86	430 083,22	17 011 896,64	11 350 210,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	19 522 838,04	1 181 715,25	18 341 122,79	12 790 238,94

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

5/89

BILAN - PASSIF

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 732 520,00)	1 732 520,00	1 732 520,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	130,00	130,00
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	173 252,00	173 250,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	332 380,24	1 561 243,73
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14 219 753,44	8 771 138,51
SITUATION NETTE	16 458 035,68	12 238 282,24
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 458 035,68	12 238 282,24
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		565,97
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 332 686,31	532 706,37
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	1 021,51	1 359,49
Fournisseurs, factures non parvenues		3 866,40
Dettes fiscales et sociales	549 379,29	13 458,47
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 883 087,11	551 956,70
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	18 341 122,79	12 790 238,94

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 883 087,11

551 956,70

6/89

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3,00		8 000,00	3	-7 997,00	-100
Production vendue (biens et services)	858 316,23	100	270 524,08	97	587 792,15	217
Montant net du chiffre d'affaires	858 319,23	100	278 524,08	100	579 795,15	208
Production stockée			RMC			
Production immobilisée			RCS 342 196 904			
Subventions d'exploitation			Commissaire aux comptes			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	506 248,92	59	46 479,77	17	459 769,15	989
Autres produits	11,08		1,50		9,58	639
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 364 579,23	159	325 005,35	117	1 039 573,88	320
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			12 000,00	4	-12 000,00	-100
Variation de stocks			74,87		-12,47	-17
Achats de matières premières et autres approvisionnements	62,40					
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	247 216,87	29	546 920,03	196	-299 703,16	-55
Impôts, taxes et versements assimilés	22 013,24	3	7 744,65	3	14 268,59	184
Salaires et traitements	66 610,08	8	79 064,80	28	-12 454,72	-16
Charges sociales	28 592,20	3	31 618,30	11	-3 026,10	-10
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	21 768,17	3	25 606,48	9	-3 838,31	-15
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.	57 336,01	7	496 151,83	178	-438 815,82	-88
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions	30 000,00	3			30 000,00	
Autres charges	126,40		331,32		-204,92	-62
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	473 725,37	55	1 199 512,28	431	-725 786,91	-61
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	890 853,86	104	-874 506,93	-314	1 765 360,79	202
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

7/89

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	141 572,99	16	110 804,35	40	30 768,64	28
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 390,51	3	7 803,49	3	15 587,02	200
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	164 963,50	19	118 607,84	43	46 355,66	39
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	528 018,00	62			528 018,00	
Intérêts et charges assimilées (4)	4 263,51		56,34		4 207,17	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	532 281,51	62	56,34		532 225,17	
RÉSULTAT FINANCIER	-367 318,01	-43	118 551,50	43	-485 869,51	-410
RÉSULTAT COURANT avant impôts	523 535,85	61	-755 955,43	-271	1 279 491,28	169
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	14 275 828,00		10 101 969,60		4 173 858,40	41
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 275 828,00		10 101 969,60		4 173 858,40	41
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	6 219,00	1	189,00		6 030,00	
Sur opérations en capital	116 167,41	14	590 350,93	212	-474 183,52	-80
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			12 203,73	4	-12 203,73	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	122 386,41	14	602 743,66	216	-480 357,25	-80
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14 153 441,59		9 499 225,94		4 654 215,65	49
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	457 224,00	53	-27 868,00	-10	485 092,00	
TOTAL DES PRODUITS	15 805 370,73		10 545 582,79		5 259 787,94	50
TOTAL DES CHARGES	1 585 617,29	185	1 774 444,28	637	-188 826,99	-11
Bénéfice ou Perte	14 219 753,44		8 771 138,51		5 448 614,93	62

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

8/89

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023**Annexes au Bilan et au Compte de Résultat**

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
- LES ENGAGEMENTS
- DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- LES EFFECTIFS
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- ANNEXES COVID-19
- DETTES LIÉES À LA COVID-19
- COMMENTAIRES

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

[illegible]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Cette année, nous avons des événements exceptionnels (vente des parts de CE SOLAIRE 2) qui génèrent des résultats exceptionnels

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

11/89

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Constructions	Linéaire	5 à 50 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements, installations	Linéaire	5 à 10 ans

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DISPONIBILITÉS

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

12/89

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES	
Désignation	VALEUR NETTE
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORALES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 140,80		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		80 845,28		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	12 276,55 76 026,66 11 332,13		57 440,00
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		180 480,62		57 440,00
	TOTAL				57 440,00
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 172 100,90		487 911,42
	Autres titres immobilisés		288 151,85		
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	1 460 252,75		487 911,42
		TOTAL GENERAL	1 641 874,17		545 351,42

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPORALES	Frais d'établissement & développ.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			1 140,80	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				80 845,28	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers			12 276,55 133 466,66 11 332,13	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL				237 920,62	
	TOTAL				237 920,62	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			106 367,41	1 553 644,91	
	Autres titres immobilisés				288 151,85	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL		106 367,41	1 841 796,76	
		TOTAL GENERAL		106 367,41	2 080 858,18	

14/89

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	446,86	63,43		510,29
TOTAL	446,86	63,43		510,29
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels	31 016,58	3 942,31		34 958,89
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	7 339,19	509,94		7 849,13
Matériel de transport	69 962,34	15 585,65		85 547,99
Mat. bureau et informatiq., mob.	7 078,10	1 666,84		8 744,94
Emballages récupérables divers				
TOTAL	115 396,21	21 704,74		137 100,95
TOTAL GENERAL	115 843,07	21 768,17		137 611,24

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

15/89

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations	86 002,79	528 018,00		614 020,79
Autres				
TOTAL	86 002,79	528 018,00		614 020,79
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	86 002,79	528 018,00		614 020,79

RMC
 RCS 342 196 904
 Commissaire aux comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations			-1 460 252,75	1 460 252,75
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	86 002,79	528 018,00		614 020,79
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation		838 899,04	87 336,01	496 151,83	430 083,22
TOTAL		924 901,83	615 354,01	-964 100,92	2 504 356,76
TOTAL GÉNÉRAL		924 901,83	615 354,01	-964 100,92	2 504 356,76
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		87 336,01	496 151,83	
	- financières		528 018,00		
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

17/89

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Détail des autres provisions
Dépréciation du CC THONIC pour 312 747,21
Dépréciation du CC de GAMES OF ROSES pour 30 000.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	87 336,01	496 151,83
financières	528 018,00	
exceptionnelles		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RMC RCS 342 196 904 Commissaire aux comptes

19/89

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS				
Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
GAME OF ROSES - 8 RUE JAMES JOULES 57460 BEHREN LE	50 000,00		47,50	
THONIC INNOVATION - 0 ZA CHAVANON 43120 MONISTROL	65 667,00		30,00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
SOLAR CLEANING - ZA CHAVANON 2 43120 MONISTROL-SU	3 000,00		100,00	26 048,00
CES 83 - 320 AVENUE DE BERTHELOT 69008 LYON-08 - 532	3 000,00		100,00	-1 420 873,00
4 PUISSANCE 3 - 0 ZA CHAVANON 2 43120 MONISTROL-SU	1 000,00		100,00	-1 494,00
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	RESERVES ET REPORT à nouveau des résultats (6) (10)	Quote-part du capital obtenu en %	Valeurs comptées (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au SA : a. Filiales françaises SOLAR CLEANING - ZA CHAVANON 2 43120 MONISTROL-SUR- LOIRE - 53491891700020 CES 83 - 320 AVENUE DE BERTHELOT 69008 LYON-08 - 532029626 4 PUISANCE 3 - 0 ZA CHAVANON 2 43120 MONISTROL-SUR- LOIRE - 817685969 b. Filiales étrangères	3 000,00	43 880,28	100,00	3 000,00					26 048,00	
	3 000,00	4 034 398,82	100,00	3 000,00					-1 420 873,00	
	1 000,00	53 771,08	100,00	1 000,00					-1 484,00	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dans la valeur d'investissement excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société adhérente à la publication. Lorsque la société a adhéré à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part des filiales et des autres entités.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sans déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les prévisions constatées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des réserves (6) (10)	Quote-part du capital détenue en %	Valeurs comprises des titres détenus (7) (8)		Pertes et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avances données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

2. Participations non reprises au § A :
a. Dans des sociétés françaises
b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chaque des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société admettant à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) Si le montant inscrit à été révisé, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(8) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) Si l'ajustement d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL				

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE				
ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		RMC RCS 342 96 904 Commissaire aux comptes	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 650,00	2 650,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	693,35		
	4370200000 AXELLANCE-SQUADRA PREV MUTUEL	323,37		
	4370300000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	369,98	693,35	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	1 348,13		
	4458000000 TVA A REGULARISER	1 348,13	1 348,13	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)	1 763 306,82	1 763 306,82		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	6 082 651,10	6 082 651,10		
Charges constatées d'avance	1 363,07	1 363,07		
TOTAUX		7 852 012,47	7 852 012,47	
REMOBILISABLES	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS		
POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations	7 020,00	1 460 622,00
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	7 020,00	1 460 622,00
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	1 391 023,00	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	1 391 023,00	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 332 686,00	
Total des dettes	1 332 686,00	

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE				
ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
et de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 021,51	1 021,51		
Personnel & comptes rattachés	3 006,20	3 006,20		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	2 910,28			
4310000000 URSSAF	2 843,04			
4370800000 ADESAIT / RIT	8,73			
4380000000 ORG SOCIAUX - CAP ET PAR	58,51	2 910,28		
Etat & Impôts sur les bénéfices	452 276,00			
4410000000 Etat - Impôts sur les bën	452 276,00	452 276,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	88 513,00			
4455100000 TVA à décaisser	88 513,00	88 513,00		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 673,81	2 673,81		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 332 686,31	1 332 686,31		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 883 087,11	1 883 087,11		

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

- Références
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0000050 - CRYO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	1 895,01
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 895,01

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes